













omme je m'y étais engagé, il y a un an déjà, «rapprocher» est le mot clé de mon mandat... Rapprocher les habitants, les élus, les territoires.

Parce que le rôle de votre député ne se limite pas à voter les lois et à vous représenter à l'Assemblée nationale, je me suis efforcé de venir à votre écoute et demeure à votre disposition lorsque vous avez besoin d'être entendu et accompagné.

le continuerai à être présent pour les habitants, mais aussi à me faire le porte-voix des élus de toutes les communes. Je travaillerai à une meilleure coordination territoriale en reliant les collectivités les unes aux autres pour promouvoir les îles et le continent, le littoral et la ruralité, les espaces dédiés au tourisme et les surfaces nécessaires aux activités primaires.

C'est dans cette dynamique que je renouvelle devant vous mon engagement à soutenir vos projets personnels et professionnels, car avant la politique, c'est le lien humain qui permet le développement de notre société.





RURALITÉ

LA COMMUNE EST L'INSTITUTION LA PLUS **PROCHE** DES HABITANTS, C'EST EN LES SOUTENANT QUE L'ON VOUS AIDE LE PLUS DIRECTEMENT.

ÊTRE PRÉSENT sur tous les territoires de la circonscription :

- Permanence fixe à Royan ;
- Mise en place de la **permanence mobile** sur les 74 communes du territoire.

ACCOMPAGNER les maires ruraux dans de grands programmes avec le **Fonds vert** pour :

- Renforcer leur performance environnementale (rénovation énergétique des bâtiments municipaux et rénovation des éclairages publics);
- Adapter leur territoire au changement climatique (lutte contre les incendies et les inondations);
- Améliorer leur cadre de vie (renaturation des communes).



RELANCER le commerce rural grâce à un programme qui permet à nos villages déserts d'obtenir un soutien à l'installation de commerces sédentaires multi-services ou itinérants desservant plusieurs communes.

TRANSFORMER les locaux vacants grâce à des travaux de réhabilitation et le financement d'équipements sportifs dans le cadre de l'opération I 000 dojos.



C'est ainsi que je souhaite continuer à travailler avec chacun dans la suite de mon mandat. Être constamment proche de toutes les communes, en leur apportant mon soutien dans leurs projets, en essayant de répondre à leurs interrogations et en agissant avec force quand un problème se pose.



MARITIME

LA « TEAM MARITIME », DONT JE FAIS PARTIE, EST UN GROUPE CONSTITUÉ DE 41 DÉPUTÉS DONT LES CIRCONSCRIPTIONS FONT PARTIE DU LITTORAL FRANÇAIS (HEXAGONE ET OUTRE-MER).

PROTÉGER nos littoraux :

- En cosignant une tribune appelant à la création d'un Plan d'Urgence Nationale Eau ;
- En **défendant** la suspension de l'exploitation minière des fonds ;
- En **présidant** (depuis février 2023) un groupe d'études « Économie fluviale et maritime » qui a pour mission d'assurer une veille juridique et technique sur des questions spécialisées.

PROMOUVOIR les acteurs maritimes :

- Opération de promotion à Paris des huîtres et autres produits locaux;
- Visite d'entreprises sur Oléron ;
- Participation aux Assises de la Pêche et des Produits de la Mer, rendez-vous annuel des décideurs de la filière :
- Inauguration de la Criée de La Cotinière, investissement structurant pour la pêche en Charente-Maritime.

DÉFENDRE les professionnels du secteur maritime :

- Rencontre avec les bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en Mer;
- Aucune interdiction de chalutage ne sera imposée d'ici 2030;
- Négociations pour le maintien de la pêche raisonnée aux civelles ;
- Défense des intérêts des pêcheurs en participant au projet éolien en mer au large d'Oléron.



LOGEMENT

SUR LA PARTIE LITTORALE DE LA CIRCONSCRIPTION, LE LOGEMENT ANNUEL COMME SAISONNIER EST DEVENU EN QUELQUES ANNÉES LA PREOCCUPATION MAJEURE DE LA POPULATION.

ENCOURAGER les propriétaires immobiliers à

(re)mettre leurs biens sur le marché locatif: Question Orale au Gouvernement, le 7 février 2023, pour permettre la majoration de la taxe d'habitation (payée par les résidences secondaires) sans augmenter la taxe foncière pour l'île d'Oléron et le littoral du pays royannais.

ARRÊTER de favoriser les locations saisonnières au détriment des locations à l'année, sans pénaliser les professionnels du tourisme ; la tribune médiatique que j'ai signée le 2 mai demande :

- La suppression de niches fiscales pour les locations de courte durée,
- · L'harmonisation des contraintes énergétiques,
- L'agrément obligatoire des meublés de tourisme,
- La régulation et la lutte contre les abus à la disposition des maires...

RÉGULER les plateformes de location de meublés de tourisme : je suis intervenu sur France Inter, dans « Le téléphone sonne », le 12 mai, pour alerter sur la dérive de ce marché locatif.

À l'origine, elles permettaient aux propriétaires de louer leur résidence principale durant leurs vacances et de compléter ainsi leurs revenus. Désormais, elles offrent la possibilité à des investisseurs professionnels d'accaparer de plus en plus des logements au détriment des résidents locaux.

L'accueil d'actifs toute l'année sur notre territoire est notre priorité!





ÉCONOMIE DE GUERRE

EN TANT QUE RAPPORTEUR SPÉCIAL POUR LE BUDGET DE LA DÉFENSE, JE DOIS RENDRE, CHAQUE AUTOMNE, UN RAPPORT BUDGÉTAIRE SUR LES CRÉDITS ALLOUÉS À LA POLITIQUE DE DÉFENSE. EN JANVIER, JE ME SUIS SAISI D'UNE MISSION D'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE DE GUERRE, QUI A DÉMONTRÉ QUE LA GUERRE A DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES SUR LES PAYS, MÊME S'ILS NE SONT PAS BELLIGÉRANTS.

ALERTER sur le besoin d'une dissuasion non seulement nucléaire mais aussi conventionnelle :

- Inciter notre industrie de défense à produire plus vite, en plus grand nombre et au moindre coût, préconisations que j'ai inscrites dans la Loi de Programmation Militaire 2024-2030;
- Flécher des crédits spécifiques vers les petites entreprises afin de favoriser nos emplois locaux et les expérimentations au plus près du territoire, pour lesquels j'ai fait adopter des amendements.

APPORTER des avancées majeures pour notre circonscription par cette Loi de Programmation Militaire :

- 105 millions d'euros seront investis dans les infrastructures, au bénéfice de la création ou de la rénovation de logements pour les militaires et leurs familles en Charente-Maritime :
- 7 millions d'euros seront consacrés à l'amélioration de la vie du militaire et de ses proches dans le cadre du Plan Famille du département.

La défense est un sujet régalien d'enjeu national, mais ses applications se font en premier lieu au niveau local.

C'est pourquoi je continuerai, à ce sujet comme sur tous les autres, de faire de NOTRE TERRITOIRE UNE PRIORITÉ.



DES VOTES CLÉS

- POUR les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat (3 août 2022)
- POUR mieux protéger et accompagner les enfants victimes de violences intra-familiales (9 février 2023)
- POUR la protection des logements contre l'occupation illicite (4 avril 2023)
- POUR l'encadrement de l'influence commerciale et des dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux (31 mai 2023)
- POUR l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires et au fonctionnement des installations existantes (16 mai 2023)

Bilan législatif complet : www.christopheplassard.fr/mes-publications/



Une équipe à votre écoute

Vanessa PARENT, suppléante Kevin BAUDY, Thomas LAFARIE, Maxime TORRENTE



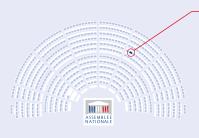
MON ACTIVITÉ LÉGISLATIVE



28 propositions de loi signées



166 amendements adoptés sur 734 signés



Un député parmi les plus actifs

93 présences en Commission de Finances

semaines d'activités

Source: www.nosdeputes.fr au 01/07/2023





Rapports écrits

www.christopheplassard.fr/mes-publications/



NOUS JOINDRE

Permanence : 25 bis rue du Marché - 17200 Royan

christopheplassard.fr

06 07 04 31 05 - contact@christopheplassard.fr









